

**COMPTE -RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
ORDINAIRE  
du mardi 16 février 2021 à 18 H 30.**

**Présents :** MM. CHARTIER Mickaël, SAUJON Philippe, BUREL Sébastien, BREILLAD Maxime, FRAFIL Tony, REAULT Christiane.

**Absente excusée :** Madame GUERIN Charlène.

**Secrétaire de séance :** Monsieur BREILLAD Maxime.

---

**ORDRE DU JOUR**

---

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 15 décembre 2020 ;
- Désignation des représentants à la CLECT ;
- Adhésion à la convention de service commun de « maintenance informatique » ;
- Questions diverses.

---

1 – Approbation du compte rendu du conseil municipal du 15 décembre 2021 :  
Il est approuvé à l'unanimité.

2 – Désignation des représentants à la CLECT :

Les représentants de la commune à la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) ont été désignées lors de la réunion du conseil municipal du 9 juin 2020, mais les noms avaient été communiqués à la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine par téléphone.

Il faut acter ces désignations par délibération.

Ont été désignés :

Monsieur Mickaël CHARTIER, délégué titulaire

Monsieur Philippe SAUJON, délégué suppléant.

3 – Adhésion à la convention de service commun de « maintenance informatique de la direction des systèmes d'information.

La commune a adhéré à cette convention pour la précédente période du 1<sup>er</sup> septembre 2016 au 31 août 2020.

Ce service géré par la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine a pour objet la maintenance sur les réseaux et le matériel informatique. Son coût pour l'année 2020 a été de 278.65 €. Elle est renouvelable pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 31 août 2024.

Le conseil municipal accepte d'adhérer à cette convention et désigne Sébastien BUREL comme référent élu représentant de la commune au sein du comité de suivi du service commun.

4- Questions diverses :

a) Le Cimetière :

Vu l'installation prochaine des divers monuments dans le cimetière, il va falloir travailler sur le règlement, les prix des diverses concessions. Martine fait le point avec les communes voisines.

Christiane, Charlène, Mickaël et Philippe se joindront à elle pour travailler sur ces points.

En ce qui concerne le portail, le devis de peinture a été signé. La couleur sera « gris RAL 7035 » identique à la peinture de l'ensemble des volets des bâtiments communaux. Ces travaux de peinture sont prévus en mai après la réalisation des travaux d'aménagement et de voirie.

b) Les cloches :

Suite à la réception d'une plaquette des établissements GOUGEON, monsieur le Maire a demandé la réalisation d'un état des lieux et un devis pour la mécanisation des cloches.

La corde permettant la sonnerie des cloches a été retiré en raison de l'incertitude de la solidité de l'édifice.

c) Entretien des espaces verts :

La commune de La Ferrière en Parthenay ayant décidé de ne plus assurer l'entretien des espaces verts de la commune, nous avons demandé à Monsieur Adrien BERTHELOT, autoentrepreneur s'il pouvait assurer ce service.

Après visite sur place, il s'engage à entretenir les espaces verts pour un montant annuel équivalent à celui de la Commune de La Ferrière en Parthenay.

d) Photovoltaïque

Une réunion en présentiel a eu lieu. Une promesse de bail emphytéotique est en cours d'écriture mais une délibération du conseil municipal sera nécessaire lorsque la commune sera propriétaire.

Le dossier est en cours avec la Communauté de communes Parthenay-Gâtine. Il manque toujours l'arrêté préfectoral de fermeture de l'ancienne déchetterie. Philippe a repris l'historique de cette déchetterie avec les services de la communauté de communes.

D'autre part il existerait un souci sur la ligne haute tension qui ne peut en l'état actuel recevoir l'électricité qui serait fournie par notre centrale photovoltaïque. Par contre une extension de réseau serait prévue à proximité pour une autre installation photovoltaïque.

A voir.

e) Problème pluvial :

Nous avons reçu des courriers pour inondations récurrentes :

- Inondations route de la Boissière le 27 décembre 2020 suite à un sabotage des conduites enterrées. Monsieur le Maire a déposé une plainte auprès de la gendarmerie.
- Inondations sur le bassin versant qui inonde le bourg : Faut-il prévoir une réunion avec les agriculteurs ? Il faut temporiser l'écoulement des eaux pluviales. Autrefois il y avait des haies et des mares qui renaient l'eau.
- Rendez-vous est pris le vendredi 26 février 2021 pour établir un nouveau devis pour le passage chez Monsieur AMBROGI.

f) Dossiers « 1000 chantiers » :

Les trois dossiers sont acceptés.

Un rendez-vous a été pris avec les Pompes Funèbres BARRAUD vendredi 19 février à 16 heures. Monsieur PAITRAULT est venu sur place samedi dernier pour voir le chantier à venir. Les devis avec la COLAS ont été signés.

Il pourrait être nécessaire de revoir la signalisation route de la Boissière.

g) La défense incendie :

Des entreprises locales ont été sollicitées pour établir de nouveaux devis :

Devis M RY : 66 237 € H.T.

Entreprises locales : 24 110.28 € H.T.

Fin de la séance : 19 h 45.